

Découverte écossaise



Jours: 8
Prix: 730 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★☆☆☆☆
📍 Paysages 📍 Culture 📍 Histoire
📍 Les incontournables

Découvrez les différents visages de l'Ecosse avec ce circuit mariant **culture** et **paysages de légende**. A votre arrivée, vous serez plongés dans la nature au **Parc national des Trossachs** avant d'explorer les régions rurales et sauvages sur la **côte d'Argyll**. Vous goûterez à toute la beauté majestueuse des Highlands autour de **Fort William** avant de redescendre vers les forêts et vallées luxuriantes du **Perthshire**.

Le parcours comporte de **nombreux châteaux** et des sites fameux comme le **loch Ness**.

Enfin, vous capterez l'ambiance animée d'**Édimbourg** et ses ravissants monuments.

Jour 1. Arrivée à Édimbourg - Parc National des Trossachs



Édimbourg 📍
🚗 90km - ⌚ 1h 15m
Callander 📍

- À votre arrivée vous prenez possession de votre véhicule de location.
- Route vers l'ouest et le **Parc National des Trossachs**. Vous aborderez les premiers *Highlands*. Le parc s'étend sur 25000 hectares. En son cœur se niche le **Loch Lomond**, un des plus beaux du pays. Vous pourrez en faire le tour. La ville principale de la région est **Stirling**, où vous pourrez visiter l'imposant **château du Moyen-Âge**.
- Nuitée au cœur du Parc National des Trossachs, vers **Callander**.

🏠 Hébergement

Bed & Breakfast

Jour 2. Région d'Argyll and Bute



Callander 📍
🚗 100km - ⌚ 1h 30m
Inveraray 📍
🚗 60km - ⌚ 1h
Oban 📍

- Après votre petit-déjeuner, vous continuerez vers l'ouest pour atteindre la région d'**Argyll**, qui se compose de **charmants villages typiques**. Halte conseillée à **Inveraray**, sur la rive ouest du loch Fyne. C'est un ancien **village royal** (il fut la résidence des Ducs D'Argyll). La région est très rurale. Les paysages alternent entre **montagnes et lochs**. Les côtes offrent des vues magnifiques sur les îles des **Hébrides intérieures** (îles de Jura, Kerrera, Mull...).
- **Oban** est la ville principale de la région. Son nom signifie « Petite baie », et comme il l'indique, la ville est **ouverte sur l'océan**. Il est très agréable de flâner dans ses rues, de jour comme de nuit. Là, vous pourrez visiter la **distillerie** du même nom et savourer d'**excellents mets** à base de poissons et fruits de mer locaux.
- Nuitée vers Oban.

🍽️ Petit déjeuner

Bed & Breakfast

🏠 Hébergement

Bed & Breakfast

Jour 3. Région d'Argyll and Bute



Oban

- Pourquoi ne pas partir aujourd'hui à la **découverte d'une île** ? Depuis Oban, possibilité d'embarquer à la journée sur l'île de **Mull**, de **Iona**, de **Staffa** ou encore la petite île de **Kerrera**, qui se découvre à pied en quelques heures.
- Si vous préférez rester à terre, les alentours d'Oban **regorgent de découvertes** : châteaux, jardins, villages, forêts. L'Argyll est une région idéale pour **observer les oiseaux** (macareux), phoques, loutres...
- Nuitée vers Oban.

Petit déjeuner	Bed & Breakfast
Hébergement	Bed & Breakfast

Jour 4. D'Oban à Fort William



Oban

55km - 50m

Glencoe

30km - 30m

Fort William

- Aujourd'hui, vous remonterez vers le nord et la région de **Fort William**. Vous passerez par **Glencoe**, village niché sur les rives du Loch Leven à l'entrée du Glen Coe. Là, les Highlands sont **encore plus majestueux**.
- En faisant route vers Fort William, vous apercevrez le **Ben Nevis**, plus haut sommet du pays (1345 mètres). C'est un lieu incontournable pour les randonneurs.
- La région de **Fort William** a servi de lieu de tournage à de nombreux films tels qu'*Harry Potter* ou *Skyfall*. Vous pourrez d'ailleurs suivre la route du **train des Jacobites** (train d'Harry Potter) entre Glenfinnan et Mallaig.

Réservation possible de places assises à bord du train sur demande et selon disponibilités.

- Nuitée vers Fort William.

Petit déjeuner	Bed & Breakfast
Hébergement	Bed & Breakfast

Jour 5. Découverte du Loch Ness (ou de la péninsule d'Ardamurchan)



Fort William

- Aujourd'hui, route vers le **Loch Ness**, le loch le plus célèbre d'Écosse. Vous longerez le canal calédonien jusqu'à **Fort Augustus**. Le canal permet le passage entre l'océan Atlantique et la mer du Nord en traversant plusieurs lacs via un système d'écluses élaboré. Vous longerez ensuite la rive ouest du Loch jusqu'au célèbre **château d'Urquhart**.

• Programme alternatif :



*Si vous préférez **sortir des sentiers battus**, notre conseil est de partir vers la **péninsule d'Ardnamurchan**, au sud de Fort William. Il s'agit d'une presque île sauvage offrant des **airs de bout du monde** avec en tout 10 villages et 2000 âmes qui y vivent à l'année. C'est l'endroit idéal pour **observer la faune et la flore** environnante, et éventuellement croiser quelques cerfs et autre animaux sauvages.*

- Nuitée vers Fort William.

Petit déjeuner	Bed & Breakfast
Hébergement	Bed & Breakfast

Jour 6. De Fort William à la région du Perthshire





Fort William 
🚗 120km - ⌚ 1h 45m
Pitlochry 

- Route vers la région historique du centre. Vous laisserez les Highlands de l'Ouest derrière vous. Le **Perthshire** se caractérise par des **forêts luxuriantes** et des **rivières tumultueuses**.
- À Blair Atholl, vous pourrez visiter **Blair Castle**, l'un des plus **beaux châteaux d'Écosse**. Vous pourrez également **déguster un whisky** dans une des **distilleries** de la région (Dalwhinnie, Bell's Blair Atholl ou Edradour).
- Vous passerez ensuite par le **col de Killiecrankie**, où a eu lieu la première bataille de la rébellion jacobite en 1689. La région a également servi de **lieu de tournage** à de nombreux **films et séries célèbres** tels que Highlander ou plus récemment The Crown.
- Nuitée vers **Pitlochry**.

 Petit déjeuner	Bed & Breakfast
 Hébergement	Bed & Breakfast

Jour 7. Du Perthshire à Édimbourg



Pitlochry 
🚗 115km - ⌚ 1h 30m
Édimbourg 

- Vous rejoindrez aisément **Édimbourg** en 1h30 et pourrez y restituer votre véhicule.
- **Capitale de l'Écosse** depuis le XVème siècle, et deuxième plus grande ville d'Écosse après Glasgow, c'est une **ville très populaire**. Plusieurs quartiers sont classés au Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO depuis 1995. Édimbourg réserve un grand nombre de surprises pour ses visiteurs, avec ses **monuments historiques** et ses **pubs** le long du **Royal Mile** (une des artères principales de la ville).
- À voir notamment : le **château** qui domine les jardins de Princes Street, le **quartier piétonnier** autour du Royal Mile, la colline d'**Arthur's Seat** et le **palais d'Holyrood**, ...
- Nuitée à Édimbourg.

 Petit déjeuner	Bed & Breakfast
 Hébergement	Bed & Breakfast

Jour 8. Bon voyage !



Édimbourg 

- Dernière flânerie à Edimbourg avant de rallier l'aéroport, en taxi, bus express ou tramway. Rendez-vous 1h30 avant le départ de votre vol pour l'enregistrement des bagages.

 Petit déjeuner	Bed & Breakfast
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

Basse saison (jusqu'au 31 mars 2023)

2-2	4-4
855 EUR	730 EUR

Tarifs "à partir de"

Haute saison (à partir du 1er avril 2023)

2-2	4-4
950 EUR	800 EUR

Tarifs "à partir de"

Inclus

- 7 nuitées en B&B en chambre double ou twin avec salle de bain et toilettes
- 7 petits déjeuners écossais ou continentaux
- Location d'un véhicule de catégorie 2, type Opel Corsa 3 portes ou équivalent pour 2 personnes, catégorie 3, type Opel Astra 5 portes ou équivalent pour 4 personnes, boîte manuelle, en kilométrage illimité, avec assurances tous risques, assurance contre le vol, taxes d'aéroport pendant 7 jours
- Votre carnet de voyage personnalisé
- Assistance téléphonique en français 7/7

Non inclus

- L'aérien international et domestique
- Les taxes d'aéroport & visas
- Les déjeuners et dîners
- Les boissons, dépenses personnelles & pourboires
- L'assurance voyage & l'assistance
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclusions »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.